

Compte rendu de la réunion du Conseil des Sages du 08/11/2016

Présent(e)s : Mesdames Petitbon, Malveau et Villatte. Messieurs Berland, Gillet, Laurençon, Jauneau et Robineau.

Excusé(e)s : Mesdames Baby, Guillemot, Méry et Viou. Messieurs Beaugé, Bisson et Besnard.

Objet de la réunion : Le monument aux morts.

La situation : A ce jour, il est surtout difficile de se recueillir sereinement lors des cérémonies commémoratives se déroulant à ce monument aux morts et, aussi, la sécurité n'y est pas optimale en raison du passage incessant des véhicules sur la voie située à droite de l'îlot directionnel, en direction de l'avenue André Delaunay.

Quatre (4) rassemblements sont prévus chaque année sur ce lieu de commémoration.

Le but : Trouver une alternative pour que ses manifestations se passent dans les meilleures conditions possibles.

Les solutions envisagées :

- **Transférer le monument** en un autre lieu, tout en conservant une bonne visibilité de cet édifice au public pour que les générations futures n'oublient pas les Blérois, qui ont donné leur vie à la France et qu'elles gardent ses valeurs et ses libertés.

Six (6) emplacements ont été proposés : le Cimetière, l'Aire de la Gâtine, le Parc des AFN, le Parc Lemaitre, le Jardin Public de la Place de la République à l'angle sud-est et sur la Place située à proximité de l'ancienne Fonderie.

- **Réguler la circulation** pendant 1h00, et ce, 4 fois par an

Les propositions du Conseil des Sages : Dans un premier temps, nous pourrions pour **ce 11 novembre** interdire la circulation sur la voie située à droite de l'îlot central, à l'aide de barrières, et ce, seulement durant la cérémonie. Les véhicules venant de la rue Butttement et de l'avenue Carnot circuleraient sur la chaussée placée à gauche de cet ouvrage. La sécurité des personnes y serait améliorée et nous aurions la possibilité de nous rendre compte de l'impact sur le bruit. D'autre part, cette mesure de sécurité éviterait des dépenses à la commune.

Aussi, si le monument devait être déplacé un jour cela rentrerait dans un projet concernant l'ensemble du lieu choisi.

Deux sites semblent remplir les conditions requises :

Le jardin public de la Place de la République : Cela dépend de l'amélioration du carrefour formé des avenues de l'Europe, Carnot et A. Delaunay, des rues Gambetta et Butttement. Un rond-point pourra y être réalisé lorsque la circulation à cet endroit deviendra impossible. De plus, il faudra tenir compte de la réfection de la Chapelle Jean Deseigne.

Près du site de la Fonderie : Ce secteur est destiné à être un lieu de vie pour la population bléroise (un espace culturel, sportif ou autre) et cette place serait un emplacement idéal pour un monument aux morts.

Le Secrétaire :

James Berland

Le secrétaire de séance :

Jean-Noël Robineau